PMRA annotated and approved OD

Formatted: Font: Times New Roman, 11 pt

Formatted: Font: Times New Roman, 11 pt, English (Canada)

GROUPE	3	INSECTICIDE

RIPCORD[MC] INSECTICIDE

AGRICOLE

Formatted: Centered

POUR UTILISATION D'URGENCE SEULEMENT

Homologation d'urgence pour la suppression de la drosophile aux ailes tachetées pour le groupe des petits fruits, raisins et fruits à noyaux. Pour vente et utilisation en Colombie-Britannique, en Alberta, en Ontario, au Québec, en Nouvelle-Écosse et sur l'île du Prince-Édouard à partir du 1[e] juin 2012 jusqu'au 30 Novembre 2012.

Deleted: baies

Concentré émulsifiable qui contient du cyperméthrine

Deleted: pour la suppression des insecte

GARANTIE : Cyperméthrine ..... 407 grammes/litre

NO. D'ENREGISTREMENT 30316 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

Deleted: ATTENTION

Formatted: French (Canada)

Formatted: Font: (Default) Arial, 11 pt, Condensed by 0.1 pt

DANGER POISON

Formatted: French (Canada)

Formatted: Centered

CORROSIF POUR LES YEUX

IRRITE LA PEAU

SENSIBILISANT CUTANÉ POTENTIEL

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE AVANT L'EMPLOI

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

MMC 28.5.2012

EN CAS D'UN EMPOISONNEMENT OU CONCERNANT UN DÉVERSEMENT D'IMPORTANCE, COMPOSER LE 1-866-336-2983

CONTENU NET : 1 Litre

Engage Agro Corporation
1030 Gordon Street
Guelph, Ontario
N1G 3R4
1-866-613-3336

RIPCORD[MC] est une marque de commerce de BASF.

PRÉCAUTIONS

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Fatal en cas d'ingestion. Nocif en cas d'inhalation. CORROSIF pour les yeux. Irrite la peau. Sensibilisant cutané potentiel. Éviter tout contact avec les yeux ou la peau. Éviter de respirer le brouillard résultant de la pulvérisation. Porter une chemise à manches longues, un pantalon long et des gants résistant aux produits chimiques lors du mélange, du chargement, de l'application, du nettoyage et des réparations. Porter des lunettes de sécurité ou un écran facial lors du mélange et du chargement. Se laver soigneusement après l'emploi et avant de manger ou de fumer.

Entreposer dans le contenant d'origine. Ne pas contaminer la nourriture de consommation humaine ou animale ni entreposer à proximité. Garder le produit loin du feu, des flammes nues, des ampoules électiques allumées ou de toute autre source de chaleur.

Appliquer seulement lorsque le potentiel de dérive est au minimum vers les zones d'habitation ou vers des zones d'activité humaine telles des résidences, maisons de campagne, écoles et superficies récréatives. Prendre en considération la vitesse et la direction du vent, les inversions de température, la calibration de l'équipement d'application et du pulvérisateur.

Ce produit contient un distillat de pétrole qui peut être modérément ou hautement toxique pour les organismes aquatiques. Éviter toute contamination des systèmes aquatiques durant l'application. Ne pas contaminer ces systèmes par l'application directe de ce produit, le nettoyage de l'équipement ou l'élimination des déchets.

Si vous prévoyez utiliser le produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, consultez le site Internet de CropLife Canada au www.croplife.ca.

ATTENTION : Sauf indication contraire, ne **pas** laisser paître le bétail dans la zone traitée et ne pas couper pour le foin; il n'y a pas des données suffisantes pour appuyer cet emploi.

CE PRODUIT EST TOXIQUE POUR LES POISSONS. Ne pas appliquer là où les cours d'eau, les lacs, les étangs, l'eau destinée aux animaux ou l'eau potable peuvent être contaminées. Ne pas appliquer à moins de 15 mètres d'un endroit où l'on pratique la pêche. Pour les applications au sol, il faut laisser une lisière de 15 mètres non traitée autour des surfaces sensibles telles que marécages, ruisseaux, rivières, réservoirs d'eau, et terres humides. Ce produit est également très toxique pour les organismes aquatiques et les poissons. Il faut donc empêcher la dérive de pulvérisation dans ces endroits. RIPCORD Insecticide est toxique pour les abeilles et autres insectes utiles. Éviter de pulvériser lorsque les abeilles butinent.

Deleted: Nocif ou f

Deleted:

Deleted: Peut s'avérer nocif en cas d'absorption par la peau. Peut provoquer de graves irritations aux yeux ainsi qu'une irritation et une sensibilité de la peau. É

Deleted: ,

Deleted: et les vêtements.

Deleted: t

Deleted: des vêtements protecteurs à

Deleted: pour manipuler et appliquer le produit. Mettre un masque ou des

Deleted: pendant la préparation.

Deleted: ,

Deleted: entreposer près de la nourriture, qu'elle soit de consommation humaine ou animale.

Deleted: (100 mètres pour les applications aériennes)

Deleted: étangs

PREMIERS SOINS

En cas d'ingestion : Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne donner **aucun** liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'enregistrement lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Le traitement de l'intoxication systémique doit tout d'abord être symptomatique et viser à réconforter la personne incommodée. En cas d'ingestion, effectuer un lavage gastrique en évitant que le produit ne soit aspiré dans les poumons. Contient un distillat de pétrole. Le vomissement peut causer une pneumonie par aspiration.

ÉLIMINATION

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rinçer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.

2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi*

sur les produits antiparasitaires. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

INTRODUCTION

L'insecticide RIPCORD est un insecticide pyréthrinoïde synthétique très efficace ne présentant qu'une faible toxicité pour les mammifères. Il agit par contact ou par ingestion.

Deleted: Insecticide

MODE D'EMPLOI

CULTURE	INSECTE	DOSE	MODE D'EMPLOI
Raisins	Répression de Drosophile aux ailes tachetées	150 mL/ha	APPLICATION AU SOL SEULEMENT
Groupe des fruits à noyaux, y compris mais non limité à la cerise, pêche et nectarine		150 à 175 mL/ha Une petite superficie devrait d'abord être pulvérisée pour évaluer la tolérance de la culture avant de le faire à grande échelle.	NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE. La synchronisation des applications devrait se baser sur la présence d'insecte adulte nuisible (mouches) tel que déterminé par un dépistage local.
Groupe des petits fruits, y compris mais non limité aux petits fruits des genres ribes, sambucus et Vaccinium. (bleuet, gadelle et cassis, groseille à maquereau), fruit de ronces (framboise et mûre), fraise			Pour les fruits à noyaux, un délai de sécurité (DS) de 4 jours est requis pour les activités d'éclaircissage.

Appliquer à tous les 7 jours lorsque nécessaire et jusqu'à 2 applications par culture par année.

Utiliser un volume suffisant d'eau pour un recouvrement complet.

Ne pas appliquer dans les 2 jours qui précèdent la récolte pour toutes cultures sauf les raisins. Pour les raisins, ne pas appliquer dans les 7 jours précèdant la récolte.

L'emploi de ce produit devrait être associé à un programme en vigueur de lutte intégrée aux insectes nuisibles appuyé par des spécialistes provinciaux.

Prévoir une zone tampon de 15 m entre la surface traitée et tout plan d'eau.

Deleted: en

Deleted: bales

Deleted: petits fruits

Deleted: cerises seulement,

Deleted: z

Deleted: uniforme.

Deleted: accompagné parallèlement

RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Gestion de la résistance, RIPCORD Insecticide, insecticide du groupe 3. Toute population d'insectes peut renfermer des individus naturellement résistants à RIPCORD Insecticide et à d'autres insecticides du groupe 3. Ces individus résistants peuvent finir par prédominer au sein

de leur population si ces insecticides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux insecticides :

- Dans la mesure du possible, alterner le RIPCORD Insecticide ou les insecticides du même groupe 3 avec des insecticides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes nuisibles.

- Utiliser des mélanges en cuve contenant des insecticides provenant d'un groupe différent, si cet emploi est permis.

- Utiliser les insecticides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée comprenant des inspections sur le terrain, la tenue de dossiers, et qui envisage la possibilité d'intégrer des pratiques de lutte culturale, biologique, ou d'autres formes de lutte chimique.

- Inspecter les populations d'insectes traitées pour y découvrir les signes de l'acquisition d'une résistance.

- Pour des cultures précises ou des organismes nuisibles précis, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la lutte intégrée.

- Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, s'adresser à Engage Agro Corporation au 1-866-613-3336.